



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction générale de l'administration Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales Bureau de la formation continue 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Suivi par : Christiane GUINGAND Tél : 04 37 48 37 62 Fax : 04 37 48 37 55 Réf. Interne</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGA/SDDPRS/N2004-1323 Date: 09 novembre 2004</p>
---	--

Date de mise en application : **immédiate**

📄 Nombre d'annexes: 2

Objet : Formations LOLF

MOTS-CLES : formateurs internes LOLF

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">. Administration centrale. Services déconcentrés. Établissements d'enseignement	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">. Organisations syndicales

La mise en œuvre de la Loi organique relative aux lois de finances est un chantier qui touche la gestion publique dans ses aspects techniques, budgétaires, comptables et informatiques, ainsi que dans sa dimension humaine et culturelle.

C'est une des priorités figurant dans la note d'orientation pour les formations en 2005, validée par le comité d'orientation pour la formation continue et discutée avec les partenaires sociaux.

La note de service DGA/SDDPRS/N2004-1130, DAF/MMF/N2004-1522 du 13 avril 2004 a mis en place un dispositif visant à créer un réseau de « formateurs internes LOLF ».

Les formateurs ont suivi une formation de 3 journées réparties dans le temps : une journée de formation interministérielle et deux journées spécifiques ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

Ils peuvent donc dès à présent intervenir au sein des structures. Vous trouverez en annexe à la présente note de service la liste des formateurs ainsi que leurs adresses. Une seconde liste fera l'objet d'une communication ultérieure.

Il appartient donc désormais aux directeurs d'administration centrale, aux directeurs des services déconcentrés et aux directeurs d'établissements, de mettre en place des actions de sensibilisation, destinées à tous les agents de leur structure, permettant l'acquisition de notions générales concernant la LOLF, au cours de l'année 2005.

Les formations se dérouleront sur site ; les frais afférents seront à la charge des structures. Il conviendra de veiller à constituer des groupes dont la taille permette l'interaction au cours de la formation. Dans la mesure où les effectifs seraient insuffisants, je vous invite à vous rapprocher du délégué régional à la formation continue qui pourra alors organiser des sessions en complément du niveau local.

Il s'agit bien d'actions de sensibilisation ne devant pas dépasser une journée. Par la suite des formations spécifiques seront organisées pour des publics cibles, en fonction de leurs besoins (exemple : comptables...).

Je vous rappelle que la note de service DGA/SDDPRS/N2004-1269 du 5 octobre 2004 précise les conditions de rémunération des formateurs internes ainsi que les modalités de demande d'intervention d'un formateur interne. Toute intervention doit faire l'objet d'une demande, à compléter par le commanditaire et à adresser au formateur interne sous couvert du supérieur hiérarchique. Vous trouverez en annexe le modèle type de demande qui est disponible également sur le site FORMCO, à la rubrique « formateur interne ».

D'autre part je vous informe que les formateurs « LOLF », comme tous les formateurs internes sont inscrits dans le fichier mis à la disposition des différents commanditaires, consultable dans Epicea-formation continue et dans la partie professionnelle du site FORMCO accessible aux responsables locaux de formation.

Il est important que chaque agent participe à une session de sensibilisation concernant la Loi organique relative aux lois de finances afin qu'il puisse se familiariser à ce nouveau cadre de gestion publique

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel
Et des Relations Sociales

Philippe de CHAZEAUX

Direction Générale de l'Administration
Sous-Direction du Développement Professionnel
et des Relations Sociales
Bureau de la formation continue

Liste des formateurs LOLF

REGION	Formateur	Adresse
AQUITAINE	M. FRISON Jean-Paul <i>Jean-paul.frison@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF Pyrénées-Atlantiques Cité Administrative – Bld Tourasse 64031 PAU Cedex Tél. : 05 59 02 12 50
	Mme ALIX Cécile <i>Cecile.alix@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV Gironde 51, rue Kieser 33077 BORDEAUX Cedex Tél. : 05 56 93 58 38
AUVERGNE	Mme BARDIN Claudine <i>Claudine.bardin@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF Haute-Loire 11, bld Pt Bertrand – BP 314 43011 LE PUY-EN-VELAY Tél. : 04 71 09 97 52
BOURGOGNE	Mme ANDRIOT Patricia <i>p.andriot@enesad.fr</i>	ENESAD 9, rue des Champs prévois – BP 87999 21079 DIJON Cedex Tél. : 03 80 77 26 81
	M. CHERAMY Thomas <i>Thomas.cheramy@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF Saône-et-Loire Cité administrative – 24, bld Henri Dunant 71025 MACON Cedex Tél. : 03 85 21 86 81
BRETAGNE	M. LE ROY Emmanuel <i>Emmanuel.leroy@educagri.fr</i>	LEGTA de Brehoulou 29170 FOUESNANT Tél. : 02 98 56 68 02
CENTRE	Mme PIETRANICO Estelle <i>Estelle.pietranico@educagri.fr</i>	LEGTA d'Amiens Le Paraclet – Route de Cottenchy 80440 COTTENCHY Tél. : 02 37 33 72 00
CHAMPAGNE-ARDENNE	Mme ROLLING Catherine <i>Catherine.rolling@educagri.fr</i>	LEGTA de Rethel Route de Novion 08300 RETHEL Tél. : 03 24 39 60 00
FRANCHE-COMTE	Mme MACIAZEK Patricia <i>Patricia.maciazek@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV de Franche-Comté 10, chemin de la Clairière – Les Montbouçons 25043 BESANCON Cedex Tél. : 03 84 21 98 90

.../...

ILE-DE-France	M. BRONGNIART Jean-Claude <i>brongniart@ensia.fr</i>	ENSIA 1, avenue des Olympiades 91744 MASSY Tél. : 01 69 93 50 33
	M. GUEUDAR-DELAHAYE Frédéric <i>Frédéric.gueudar-delahaye@agriculture.gouv.fr</i>	DPEI 3, rue Barbet de Jouy 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01 49 55 59 53
	M. MOREAU Thierry <i>tmoreau@vt-alfort.fr</i>	ENV Maisons Alfort 7, av. du Général de Gaulle 94700 MAISONS ALFORT Tél. : 01 43 96 70 10
	Mme VUCCINO Sophie <i>Sophie.vuccino@agriculture.gouv.fr</i>	DGA/SDMS 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP Tél. : 01 49 55 54 10
LANGUEDOC-ROUSSILLON	Mme LARROUTIS Pascale <i>Pascale.larroutis@educagri.fr</i>	LPA de Castelnaud-le-lez Avenue de la Galline 34170 CASTELNAU-LE-LEZ Tél. : 04 99 58 36 58
LORRAINE	M. CONCEICAO Philippe <i>Philippe.conceicao@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV Moselle 1, rue Bart les Orgues – St Julien-les-Metz 57078 METZ Cedex 3 Tél. : 03 87 37 76 16
	Mme MOUTIER Lucienne <i>Lucienne.moutier@educagri.fr</i>	EPLEA des Vosges 270, av. de Lattre de Tassigny 88500 MIRECOURT Tél. : 03 29 37 80 30
MIDI-PYRENEES	M. ROGER Jean-Pierre <i>Jean-pierre.roger@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV Hte-Garonne 10, chemin des Capelles 31300 TOULOUSE Tél. : 05 34 50 17 53

PAYS-DE-LA-LOIRE	Mme BEAUFEREY Patricia <i>Patricia.beauferey@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF Sarthe 12, rue Ferdinand de Lesseps 72013 LE MANS Cedex 2 Tél. : 02 43 50 46 03
	M. GALATEAU Jean-Loup <i>Jean-loup.galateau@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF Maine-et-Loire Cité administrative – 15bis, rue Dupetit Thouars 49047 ANGERS Cedex 01 Tél. : 02 41 79 67 11
	Mme CORFMAT Maryvonne <i>corfmat@vet-nantes.fr</i>	ENV de Nantes Atlanpole – La Chantrerie – BP 40706 44307 NANTES Cedex 3 Tél. : 02 40 68 77 77
POITOU-CHARENTES	Mme GOFFRE-VIAUD Caroline <i>Caroline.goffreviaud@educagri.fr</i>	LEGTA d'Angoulême L'Oisellerie 16400 LA COURONNE Tél. : 05 45 67 10 04
	Mme ROUSSEL Hervane <i>Hervane.rousseau@agriculture.gouv.fr</i>	DRAF Poitou-Charentes 20, rue de la Providence – BP 537 86020 POITIERS Cedex Tél. : 05 49 03 11 20
PROVENCE – ALPES-COTE D'AZUR	Mme BOISSERON Edith <i>Edith.boisseron@agriculture.gouv.fr</i>	DRAF PACA Château de Marveyre – 161, rue du Commandant Rolland 13232 MARSEILLE Cedex 08 Tél. : 04 91 23 08 89
	M. DESPORTES Olivier <i>Olivier.desportes@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV Bouches-du-Rhône 66A, rue Saint Sébastien 13006 MARSEILLE Tél. : 04 91 13 48 77
RHONE-ALPES	M. COUTIN Hervé <i>Herve.coutin@agriculture.gouv.fr</i>	DDSV du Rhône 245, rue Garibaldi 69422 LYON Cedex 03 Tél. : 04 72 61 37 30
	M. RAMEL Yves <i>Yves.ramel@agriculture.gouv.fr</i>	DDAF de l'Ain 4, bld Voltaire 01012 BOURG-EN-BRESSE Cedex Tél. : 04 74 32 39 04

ANNEXE II

**FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION
DE FORMATEUR INTERNE**

(à transmettre obligatoirement à tout formateur interne sollicité
sous couvert de son supérieur hiérarchique)

SERVICE DEMANDEUR / ETABLISSEMENT / STRUCTURE ORGANISATRICE ⁽¹⁾ :

.....

FORMATEUR SOLLICITE :

AFFECTATION :

INTITULE DE LA FORMATION ENVISAGEE :

.....

DUREE DE LA FORMATION ENVISAGEE :

DATES ET LIEUX DE FORMATION :

.....

Le commanditaire s'engage à assurer le soutien logistique nécessaire au bon déroulement de l'action.

Indemnités prises en charge :

- Versement d'indemnités de formation : Oui Non ⁽²⁾

Un exemplaire de l'état des indemnités sera transmis au formateur sous couvert de la
voie hiérarchique

Nombre d'heures de formation x taux horaire ⁽³⁾ :

- Frais de déplacement (estimation)

Fait à, le

Le responsable du service ou établissement
demandeur ou de la structure organisatrice

Pour accord et transmission à l'agent
Le chef de service